



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

## COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43  
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

**Siège social : Espace Saint Martin – 272 Rue des 20 Toises - 38950 Saint Martin le Vinoux**  
**Mail : [cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr](mailto:cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr)**

Voiron, le 14 mars 2022

### Réunion du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes le 1 décembre 2022 en VISIO COMPTE-RENDU

#### Présents :

**Mmes** V. BAJOLLET - C. MONIN - M. ROUX - N. TRIVES

**Mrs** JP. CARTIER – R. CASTANT – M. CHANUT - P. CHIRAND - F. DELAUNE  
R. EVRARD – G. GARIN-LAUREL - P. JEUDY - A. KHALINI - C. LAVAL - N.  
MAISON - J. MASSINI - A. ORTHALA - R. TARTRY - R. THOMET

Excusés : C. ALIGNÉ - V. BERTRAND - R. BIGOT - E. GOUGAT - JY. THEARD

Assiste à la réunion ; **Mr** C. ARSAC, CTRF

#### **1. Budget Prévisionnel 2023**

Le Trésorier, Alain ORTHALA, nous fait part de ses difficultés à équilibrer le budget 2022 : les recettes licences sont en hausse / 2021 mais n'atteignent pas encore le niveau 2019. D'autre part 2022 marque une année de reprise complète de nos activités. Il y a eu également cette année une augmentation du nombre d'équipes en CRC avec le doublement des équipes en Féminines et Vétérans. La reprise des provisions antérieures permet d'atténuer le déficit de l'exercice.

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2023 :

- Dépenses :
  - o Il va sans doute falloir diminuer les dépenses CRC par une baisse de l'indemnité de déplacement
  - o La prise en charge des repas Jeunes lors du Doublette pourrait être supprimée (beaucoup de repas perdus car de nombreux clubs ne prennent pas les repas prévus par l'organisateur et payés par le CR)
- Recettes :
  - o Prévision d'une recette de 38 000 licences
  - o Animation au Centre pénitencier de Valence (recette de 1 600)
- Financement du Centre d'Entraînement Régional : un budget sera mis à la disposition de l'ETR qui sera chargé d'organiser les activités du CER en fonction de ce budget.
- Proposer au Congrès une répartition géographique pour les Groupes de CRC Rhône-Alpes (Vétérans, Féminines, Open-D2) : la Commission fera une simulation sur 2 zones géographiques : l'objectif est de limiter les déplacements longs et de réduire les indemnités déplacement pour le CR.

**Le budget prévisionnel est adopté par le Comité Directeur**

## 2. Championnats Régionaux 2023 : quotas équipes CD

Les quotas d'équipes à qualifier par les CD pour les Championnats Régionaux ont été calculés sur la base des licences 2022 au 31/10/2022.

Pour les Championnats seniors :

Il y a un faible écart de licences entre le CD01 et le CD42, le pourcentage de participation aux Championnats 2022 est en faveur du CD01. Le tableau ci-dessous est donc adopté.

SENIORS	63	38	69	03	07	26	43	01	42	74	15	73
Effectifs Seniors :	5093	4151	4066	3998	3819	3673	2617	2602	2601	1738	1687	1229
Nb. équipes :	3	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2	2

% part. Champ./ Effectif : | 21% | 29% | 27% | 18% | 25% | 24% | 23% | 32% | 26% | 34% | 39% | 31% |

Pour les Championnats jeunes :

Le Comité Régional confirme qu'il souhaite avoir 14 qualifiés au Championnat de France, par catégorie. Ce vœux sera transmis à la FFPJP.

Le Cantal a un effectif jeunes inférieur au Puy de Dôme, mais une participation supérieure en championnat. Ce Comité a fait un gros effort de développement Jeunes (nb. écoles de Pétanque labellisée et nb. de formation)

JEUNES :	07	26	38	01	42	15	63	03	69	43	74	73
Effectifs Jeunes :	317	268	201	182	176	143	179	144	103	83	80	78
Nb. équipes :	4	4	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2

% part. Champ./ Effectif : | 59% | 76% | 59% | 77% | 77% | 78% | 50% | 39% | 71% | 62% | 73% | 96% |

Nb. équipes/ Ch. 2022 | 44 | 51 | 30 | 34 | 39 | 25 | 24 | 13 | 20 | 15 | 17 | 16 |

## 3. Calendrier Nationaux et Régionaux

Calendrier des Régionaux validé par la Commission, sera diffusé après le Congrès Régional au cas où il y aurait des ajustements.

Calendrier des Nationaux : Bron est en concurrence avec Chalon-sur-Saône : la FFPJP fera l'arbitrage.

## 4. Arbitrage

Une enquête de la FFPJP, sur l'arbitrage a été lancée en juin. Il semblerait que cette enquête n'est pas été correctement diffusée dans les CD. Une relance a été faite en septembre.

La liste des arbitres désignés par la FFPJP sur les Internationaux et Supra sera transmise à F. Delaune.

## 5. Election partielle

Nous avons reçu 2 candidatures (1 du CD43 et 1 du CD03). Le candidat du CD43 a retiré sa candidature. Il n'y aura donc pas de vote au Congrès puisqu'il y a 1 seul candidat pour 1 poste à pourvoir.

## 6. Divers

- Challenge des Arbitres : le CD03 qui devait l'organiser à Moulins, se désiste. Il faut trouver un autre Comité d'accueil (4 et 5/02/2023)
- Calendrier : les lieux des finales CRC Rhône-Alpes pour les Vétérans et le Jeu Provençal seront fixés à l'avance et par roulement entre les 8 comités :
  - Appel à candidature pour 2023 (au Congrès)
  - Puis roulement pour les années suivantes
- CRC Jeunes : les CDC devront être terminés fin Juin 2023
- Tenues des joueurs Championnats de France : (à valider au Congrès)
  - Proposition de flochage du nom de la Région dans le dos
  - Agrandir le logo Rond devant
- Régionaux :
  - Formation des délégués à prévoir en Janvier (pour les volontaires des CD et du CR.
  - Réclamer le droit d'inscription de 50€ aux clubs concernés
  - Proposer au CD la désignation des délégués dans un département voisin (mise en application en 2024 lorsqu'il y aura suffisamment de délégués formés ?)
- Rôle du délégué : pour les membres du CR, on pourrait envisager une formation d'1 journée incluant le rôle du délégué pour les Nationaux, les Régionaux et les championnats) : le vendredi précédent notre prochaine réunion (10/03/2023)

Président,  
Pascal CHIRAND



Le Secrétaire Général,  
Jean-Pierre CARTIER

